

Documents à remettre dans la pochette blanche



pour le mardi 8 septembre au plus tard

à l'enseignant de l'aîné de votre enfant.

- VERT : L'autorisation du droit à l'image (1 par famille)
- BLANC : Les frais de scolarité (1 par famille)
- BLEU : L'autorisation de prélèvement (1 par famille)
- ORANGE : La fiche d'urgence (1 par enfant)
- JAUNE : La fiche individuelle (1 par enfant)
- BLANC : Le talon du règlement de l'école (1 par famille)
- L'adhésion APEL (facultatif – 1 par famille)

+ l'attestation de l'individuelle accident (contactez votre compagnie d'assurance), ou à défaut, la souscription à l'assurance AVIVA : chèque de 8€10 à l'ordre de « école St Joseph de Mauves »

D'avance, merci de respecter le délai de retour des documents .

Bien cordialement

L'équipe enseignante

Documents à remettre dans la pochette blanche



pour le mardi 8 septembre au plus tard

à l'enseignant de l'aîné de votre enfant.

- VERT : L'autorisation du droit à l'image (1 par famille)
- BLANC : Les frais de scolarité (1 par famille)
- BLEU : L'autorisation de prélèvement (1 par famille)
- ORANGE : La fiche d'urgence (1 par enfant)
- JAUNE : La fiche individuelle (1 par enfant)
- BLANC : Le talon du règlement de l'école (1 par famille)
- L'adhésion APEL (facultatif – 1 par famille)

+ l'attestation de l'individuelle accident (contactez votre compagnie d'assurance), ou à défaut, la souscription à l'assurance AVIVA : chèque de 8€10 à l'ordre de « école St Joseph de Mauves »

D'avance, merci de respecter le délai de retour des documents .

Bien cordialement

L'équipe enseignante